

*En Rhône-Alpes, la répartition des entreprises par catégorie est proche de la répartition nationale, avec un peu plus d'entreprises de taille intermédiaire et de petites et moyennes entreprises et un peu moins de grandes entreprises.*

*L'histoire industrielle régionale conforte cette différence. La région compte nettement plus d'entreprises sous contrôle d'un groupe étranger que la moyenne nationale. Les secteurs d'activité et les catégories d'entreprise structurent un tissu productif très diversifié au niveau départemental.*

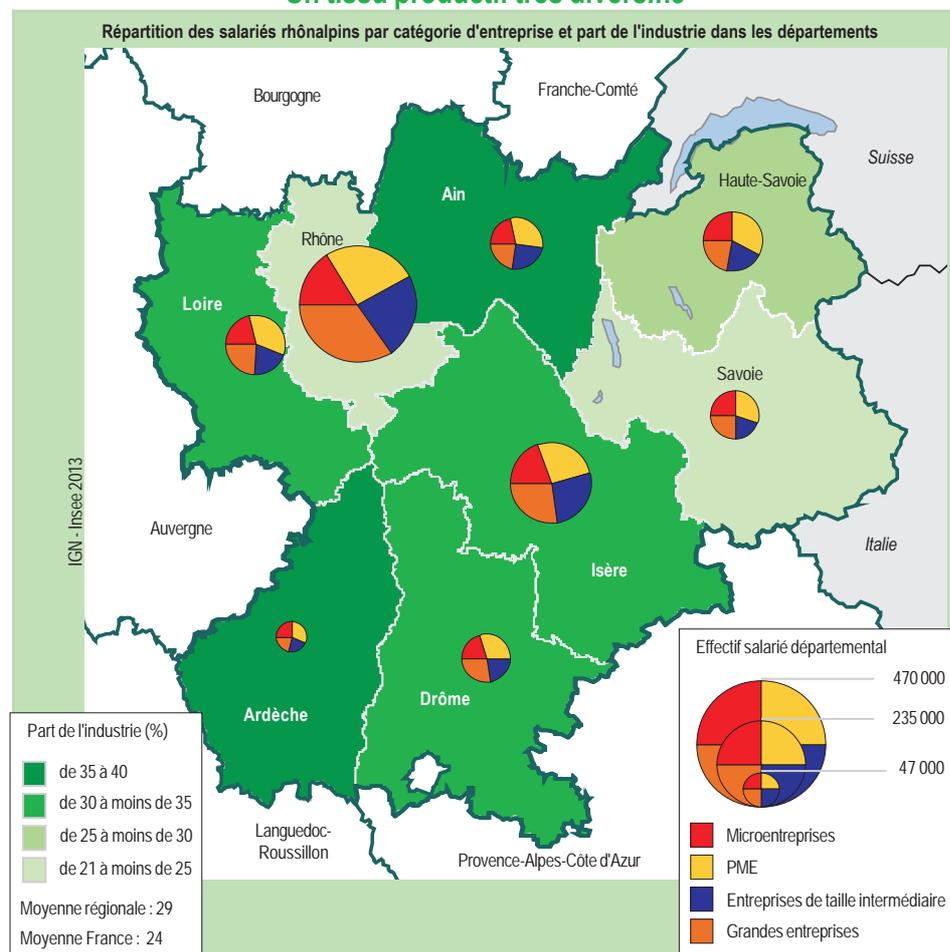
*Élise Bernert  
Henri-Jean Lavergne*

## PME, ETI et entreprises sous contrôle étranger sont plus présentes en Rhône-Alpes

Le décret du 18 décembre 2008, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, a modifié la définition de l'entreprise, en substituant à l'approche juridique antérieure une approche économique (cf. "pour comprendre ces résultats"). Dans cette nouvelle définition, la région Rhône-Alpes compte 336 500 entreprises du secteur marchand (hors agriculture et hors intérimaires) ; elles emploient 1 335 800 salariés en équivalent temps plein. Cet effectif salarié représente 10,2 % des effectifs de la France.

Les 213 grandes entreprises (GE) concentrent à elles seules 377 300 salariés, soit 28 % de l'effectif régional. À l'opposé, les 316 600 micro-entreprises, qui constituent 94 % des entreprises de la région, emploient 266 100 salariés, soit 20 % de l'effectif total. Entre ces catégories, 2 100 entreprises sont de tailles intermédiaires (ETI), soit moins de 1 % des entreprises et 23 % des effectifs rhônalpins (306 200 salariés). Enfin, les 17 600 petites et moyennes entreprises (PME) représentent

### Un tissu productif très diversifié



Source : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

## La répartition par catégorie est proche de la répartition nationale

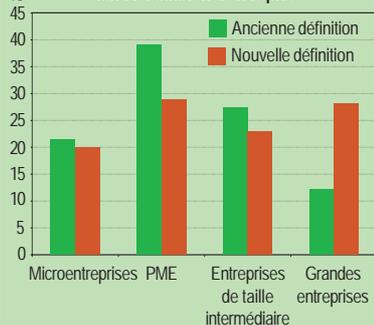
## Un peu plus d'emplois dans le secteur industriel pour les PME, ETI et GE

## Une forte présence de capitaux étrangers

### Plus d'effectifs salariés dans les GE avec la nouvelle définition des entreprises

Comme au niveau national, la nouvelle définition des entreprises modifie les effectifs salariés par catégorie d'entreprise au profit des grandes entreprises et au détriment des PME. Ainsi, les grandes entreprises emploient désormais 28 % des salariés contre 12 % avec l'ancienne méthode. À l'inverse, ce sont les effectifs des PME qui diminuent le plus (29 % contre 39 % avec l'ancienne méthode) puis les effectifs des ETI (23 % contre 27 %). Les effectifs des microentreprises restent relativement stables (20 % contre 21 %).

Répartition des effectifs salariés en Rhône-Alpes selon la définition d'entreprise



Champ : entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.  
Source : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

5 % des entreprises pour 386 200 salariés, soit 29 % de l'effectif total.

La répartition régionale des emplois salariés par catégorie d'entreprise est proche de la moyenne nationale, avec un peu moins de GE (28 % contre 31 %) et un peu plus de PME (29 % contre 27 %), d'ETI (23 % contre 22 %) et de microentreprises. Le profil de la région est encore plus proche de la moyenne correspondant à la seule France de province.

Au sein des microentreprises, les deux premiers secteurs employeurs sont le commerce et la construction : près d'un salarié sur quatre travaille dans le commerce, et un sur cinq dans la construction. L'hébergement et la restauration (12 % des effectifs des microentreprises) sont aussi spécifiques de cette catégorie d'entreprise ; cela s'explique notamment par l'importance du tourisme dans la région. Enfin, les industries manufacturières rassemblent 13 % de ces postes. L'industrie est surtout présente dans les autres catégories d'entreprise.

En France, l'industrie est proportionnellement plus structurée en PME et ETI que ne le sont les autres secteurs d'activité. L'histoire, notamment industrielle, de Rhône-Alpes conforte cette activité dans la région. Ainsi, les PME en Rhône-Alpes, déjà proportionnellement plus présentes qu'en France métropolitaine, ont un profil industriel également plus marqué. 29 % des effectifs de cette catégorie d'entreprise relèvent des seules industries manufacturières ; l'industrie prise dans sa globalité regroupant quant à elle 31 % des postes (7 points de plus qu'au niveau national). La vocation industrielle des ETI est encore plus prononcée : les entreprises de cette catégorie emploient quatre salariés sur dix dans les industries manufacturières.

À un degré moindre, le commerce est, pour les ETI comme pour les PME, un autre secteur important ; il emploie, dans les deux cas, environ un salarié sur cinq.

Pour les grandes entreprises, même si la répartition sectorielle est plus diversifiée, elle confirme la place importante de l'industrie. Près de 20 % des salariés des grandes entreprises travaillent dans les industries manufacturières. Cela tient notamment à la présence de grands groupes comme SEB dont le siège social est situé dans la région. En lien avec la présence de centrales nucléaires, la production d'électricité constitue une autre facette de la spécificité industrielle des grandes entreprises de la région. Ces grandes entreprises se distinguent également en Rhône-Alpes dans trois autres secteurs : le commerce (16 % effectifs des GE), le transport et l'entreposage (16 % également) et les activités de banques et d'assurances (10 %). En moyenne, une grande entreprise est implantée dans 18 des

26 régions françaises. Rhône-Alpes recense sur son sol la plupart d'entre elles (213 sur 229).

Rhône-Alpes compte 2 025 entreprises sous contrôle d'un groupe étranger. Ces entreprises emploient 189 800 salariés soit 14,2 % des effectifs salariés de la région. Ce taux est plus élevé qu'il ne l'est au niveau national (13,0 %) ou pour la France de Province (11,7 %). Par ailleurs, de nombreuses entreprises rhônalpines, notamment les plus grandes, détiennent des filiales à l'étranger. Ce constat montre l'ouverture de la région au-delà des frontières nationales.

La part des effectifs des entreprises sous contrôle étranger varie selon la catégorie. Très faible pour les microentreprises (0,4 %) et pour les PME (6,6 %), elle est plus importante pour les GE (16,6 %) et pour les ETI (33 %). Celles-ci sont, en raison de leur taille, plus naturellement liées à des groupes étrangers (certaines de ces ETI correspondent à la partie française de grandes entreprises internationales).

Si la répartition régionale des effectifs par catégorie d'entreprise est proche du profil national, ce constat cache des disparités importantes entre les territoires, en lien avec la spécialisation de chacun d'entre eux. À titre d'exemple, dans l'Ain, l'Ardèche et la Drôme, la présence de centrales nucléaires explique une surreprésentation des grandes entreprises dans la production d'électricité.

Plus d'un tiers des salariés de la région exercent dans le Rhône. Le département possède la part la plus importante (34 %) des effectifs travaillant dans les grandes entreprises. Cette proportion est égale à celle des départements des grandes métropoles telles que Paris, Marseille ou Bordeaux. La part des effectifs dans les ETI (24 %) est légèrement supérieure à la moyenne régionale. Les GE regroupent un nombre important d'emplois dans les secteurs spécifiques du Rhône. Ils touchent principalement l'industrie automobile, avec la présence de Renault Trucks, et l'industrie pharmaceutique avec la présence de Sanofi Pasteur. L'industrie chimique et pharmaceutique est bien présente également avec le couloir de la chimie le long du Rhône, au sud de l'agglomération lyonnaise.

L'Isère est le département qui s'approche le plus de la moyenne régionale. Près d'un salarié de la région sur cinq y travaille. Avec 26 % des effectifs dans les ETI, l'Isère se classe parmi les 10 départements nationaux ayant le taux le plus élevé ; c'est aussi le premier en Rhône-Alpes. Le département comptabilise également une part importante des effectifs dans les grandes entreprises de par la présence de Grenoble qui, comme toutes les métropoles, attire plus de groupes. Même si le département est moins spécialisé que d'autres, il garde toutefois une part

## Plus de GE dans le Rhône, d'ETI dans l'Isère et de PME dans la Loire

Effectifs salariés par catégorie d'entreprise et par département, en 2010

	Microentreprises		Petites et moyennes entreprises		Entreprises de taille intermédiaire		Grandes entreprises		Effectif total
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	
Ain	22 000	20	35 600	33	26 600	25	23 200	22	107 300
Ardeche	12 000	27	13 500	30	10 000	22	9 500	21	45 000
Drôme	21 000	20	31 800	31	21 200	21	28 800	28	102 900
Isère	47 500	20	63 200	26	63 600	26	66 900	28	241 200
Loire	28 700	21	45 900	34	26 900	20	32 900	24	134 500
Rhône	74 900	16	120 100	26	111 600	24	160 900	34	467 500
Savoie	23 400	25	28 600	31	16 500	18	23 900	26	92 400
Haute-Savoie	36 500	25	47 500	33	29 900	21	31 200	22	145 100
<b>Total régional</b>	<b>266 100</b>	<b>20</b>	<b>386 200</b>	<b>29</b>	<b>306 200</b>	<b>23</b>	<b>377 300</b>	<b>28</b>	<b>1 335 800</b>
<b>Total France</b>	<b>2 545 000</b>	<b>19</b>	<b>3 572 500</b>	<b>27</b>	<b>2 900 900</b>	<b>22</b>	<b>4 068 100</b>	<b>31</b>	<b>13 086 500</b>

Champ : entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.

Les chiffres sont arrondis à la centaine, ce qui peut entraîner des totaux qui diffèrent du cumul de chaque catégorie.

Source : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

### Les spécialisations des territoires influent sur la répartition régionale des effectifs par catégorie d'entreprise

d'effectif dans le secteur de l'industrie supérieure à la moyenne régionale. Il est plus particulièrement spécialisé dans la fabrication de produits informatiques et électroniques comme en témoigne la présence du pôle de compétitivité Minalogic. Dans ce secteur, les effectifs sont d'ailleurs, comparativement à la situation régionale, surreprésentés dans les ETI et les GE.

La Loire compte 134 500 salariés. Elle se démarque avec la plus importante part des effectifs dans les PME de la région, soit un tiers de ses salariés. On constate une grande diversité des emplois, liée aux reconversions faisant suite aux fermetures de sites industriels historiques de la métallurgie et du textile. Le département garde toutefois une spécificité historique avec l'importance que prennent les PME et les ETI de la fabrication de produits métalliques. Le département se démarque également avec plus

d'effectifs dans le secteur des industries alimentaires. Enfin, dans le domaine des services, la ville de Saint-Étienne conserve un lien particulier avec le groupe Casino.

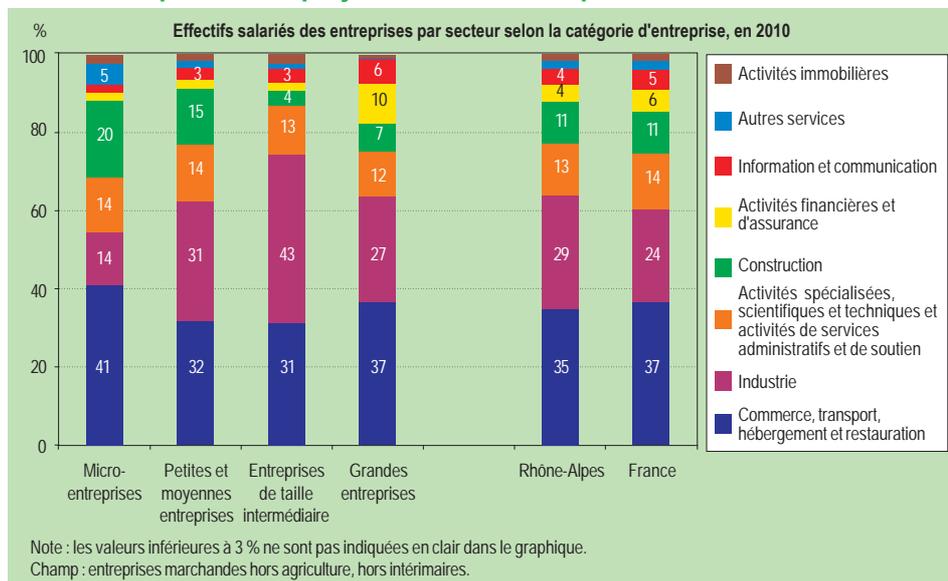
Le département de la Drôme compte 102 900 salariés. La part des effectifs salariés dans les GE est de 28 %, égale à la moyenne régionale et à celle de l'Isère, inférieure à celle du Rhône, mais bien supérieure à celles des autres départements. La Drôme se caractérise également par une part d'effectifs dans les PME supérieure à la moyenne régionale. Le département a une spécificité dans les industries manufacturières, mais moins marquée que dans les départements de l'Ain et de l'Ardeche. Les effectifs sont surreprésentés dans les ETI et GE des industries alimentaires, notamment avec la

présence de groupes agro-alimentaires détenteurs de "Brioche Pasquier" ou "Valrhona". Les industries utilisant l'eau sont aussi plus présentes avec des ETI de l'industrie du papier ou des GE dans la chimie. Le département conserve l'empreinte de l'histoire régionale avec une surreprésentation des emplois dans les ETI de la métallurgie et de la réparation et installation de machines d'équipement.

Les salariés du département de l'Ain, au nombre de 107 300, sont plus concentrés dans les PME et les ETI qu'au niveau régional. Un tiers des effectifs salariés travaillent dans des PME et le quart dans une ETI. Ils sont plus nombreux dans les industries manufacturières qui restent une spécificité du département. Les effectifs salariés d'une PME ou d'une ETI dans l'industrie du plastique sont surreprésentés, en raison de la présence de la "Plastics Vallée" qui concentre le plus grand nombre d'entreprises spécialisées dans ce domaine en Europe. Les effectifs sont également plus nombreux dans les ETI de la fabrication de meubles, avec notamment la présence de Grosfillex. Ils sont aussi très présents dans les grandes entreprises du secteur automobile comme Renault Trucks à Bourg-en-Bresse.

Avec 145 100 salariés, la Haute-Savoie compte, comme la Savoie, une part plus importante des effectifs dans les micro-entreprises et les PME. Un tiers des effectifs travaillent dans une PME et le quart dans une microentreprise. Mais ce département est plus proche de la moyenne régionale dans la répartition des secteurs d'activité même s'il garde une petite spécificité dans le commerce, le transport, l'hébergement et l'entreposage liés au tourisme. La part de l'industrie est aussi plus importante qu'en Savoie, montrant

### L'industrie, premier employeur dans les entreprises de taille intermédiaire



ainsi un département aux activités plus diversifiées et moins dépendantes du tourisme. Dans l'industrie, le département a une spécificité forte avec un nombre important d'entreprises, notamment de PME, dans la fabrication de produits métalliques, liée au décolletage, spécialité de la vallée de l'Arve. Les GE ressortent dans la fabrication de boissons avec la présence de groupes de l'agro-alimentaire qui exploitent les sources des eaux d'Évian et de Thonon-les-Bains ou également les ETI dans la fabrication d'équipements électriques ou de machines.

Le département de **la Savoie** compte 92 400 salariés. La part des microentreprises et des PME y est plus élevée qu'au niveau régional et la part des effectifs travaillant dans l'hébergement et la restauration est la plus importante de la région. Les trois quarts sont concentrés dans les microentreprises et les PME. Ceci s'explique par la forte spécificité touristique du département. Parmi les premiers employeurs du département, figurent les ETI des remontées mécaniques. L'industrie, bien que représentant une part plus faible des

emplois, garde quelques spécificités : la métallurgie notamment avec une surreprésentation des ETI et des GE par rapport au niveau régional.

Avec 45 000 salariés, **l'Ardèche** est le département où ils sont le moins nombreux. La part des effectifs travaillant dans une micro-entreprise ou une PME est élevée, la plus élevée de la région pour les microentreprises. C'est le département le plus atypique, avec une activité moindre et peu de diversité d'emploi. Le secteur des industries manufacturières est surreprésenté. Les effectifs de l'industrie automobile travaillant dans une grande entreprise sont plus présents avec notamment Iveco à Annonay. L'industrie du textile conserve une petite spécificité par rapport à la région avec un peu plus d'effectifs dans les ETI et les PME, comme l'industrie du cuir et de la chaussure avec plus d'effectifs dans les GE. D'autres catégories se démarquent, comme les ETI de l'industrie du papier notamment au travers de la présence de "Canson". ■

#### Pour en savoir plus :

- "Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud", *Insee Première*, n°1440, avril 2013.
- "L'industrie rhônalpine, entre désindustrialisation et mutations industrielles", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses n°184*, décembre 2012.
- "Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait", *Insee Première* n°1399, mars 2012.
- "Quatre nouvelles catégories d'entreprise - une meilleure vision du tissu productif", *Insee Première* n°1321, novembre 2010.
- Décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, *Journal officiel*, 20 décembre 2008.

#### INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03  
Tél. 04 78 63 28 15  
Fax 04 78 63 25 25

**Directeur de la publication :**  
Pascal Oger

**Rédacteur en chef :**  
Thierry Geay

**Pour vos demandes d'informations statistiques :**

- site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

**Imprimeur :** Graphiscann

**Dépôt légal n° 1004, avril 2013**

© INSEE 2013 - ISSN 1763-7775

#### Pour comprendre les résultats

##### Sources

Les résultats sont issus de trois sources : le dispositif **Esane**, qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur les entreprises marchandes, à l'exception des exploitations agricoles, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ; **Connaissance locale de l'appareil productif** (Clap) qui localise les effectifs salariés ; le système d'information **Lifi** qui identifie les groupes de sociétés opérant en France et détermine leur contour. L'année de référence est 2010.

##### Nomenclature d'activité utilisée

NAF rév.2, niveaux agrégés A10, A21 et A88.

##### Définitions

La nouvelle définition de l'entreprise issue du décret n°2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme "la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes". Cette définition rend compte de l'organisation en groupe. En effet, il est fréquent que les sociétés d'un groupe prises isolément n'aient pas d'autonomie ni de pertinence. Par exemple, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et l'autre dédiée à leur commercialisation. Ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation en particulier pour les plus grands groupes au sein desquels seront prochainement découpés "plusieurs entreprises", ce qui correspond à l'opération de profilage.

Le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

- les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les **petites et moyennes entreprises** (PME) occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans l'étude, on entend par PME, les PME hors microentreprises, même si ces dernières sont, par définition, des PME ;
- les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) n'appartiennent pas à la catégorie des PME ; elles occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- les **grandes entreprises** (GE) sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

**L'effectif des entreprises** pris en compte est l'effectif salarié en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire en prenant en compte le temps de travail de chaque salarié au cours de l'année 2010. Il ne comprend pas les employés en intérim. L'ensemble de ces effectifs correspond aux salariés employés par des entreprises marchandes hors agriculture au 31 décembre 2010. Ils sont précisément localisés dans chaque établissement des entreprises, ce qui permet une analyse géographique du tissu productif. L'activité principale est également celle de l'établissement.